

**LE JOUR, 1949**  
**04 Novembre 1949**

**OMAR BEY DAOUK**

Le vieil ami qui n'est plus avait toutes les caractéristiques du sage. Il avait la raison, la prudence, la modération, l'esprit de justice. Sa vie entière, faite de mesure et d'équilibre, il l'a consacrée au service du peuple, des pauvres, de l'ordre et de la paix. Pieux et fidèle, il s'attachait à ses convictions avec force. Il apportait à ses amis en toutes circonstances le conseil et le réconfort. Ses adversaires même, s'il en eut, ne purent jamais nier la rectitude de son jugement et la droiture de ses intentions ; jusque dans leur turbulence ils rendaient hommage à sa sagesse.

Lui, invoquait Dieu à chaque pas, le Dieu clément et miséricordieux ; de sorte que, depuis longtemps, sa vie ressemblait à une prière.

Pourtant cet homme de la tradition vivait avec son temps et s'y adaptait. Sa curiosité de la vie moderne était grande. Il aimait tout voir, tout comprendre et, aux excès qu'il rencontrait, il opposait de tranquilles remarques sur les abus du siècle. De ses lèvres souriantes sortait indéfiniment quelque paisible et lumineuse sentence.

Dans la vie civique et politique, il fut en tout un grand citoyen. Nous avons appartenu ensemble à cette première Chambre libanaise d'où sortit la Constitution. Il s'y faisait remarquer par une sereine appréciation des choses, par le respect du droit des autres, par une compréhension parfaite des diversités naturelles de ce pays, par un admirable esprit de concorde, par une reconnaissance loyale et franche du bienfait politique et social que le Liban représentait déjà pour tous ses habitants. Il voyait dans ce pays la maison du Bon Dieu, le lieu d'élection de toutes les prières, le lieu de rencontre de toutes les bonnes volontés ; et, passant sans effort de la notion de coreligionnaire à la notion du citoyen, il voulait pour tous, dans la mesure, dans l'ordre, une égale liberté, une égale tolérance, une égale justice.

Durant de longues années, Omar bey Daouk qui fuyait les charges de l'Etat, fut le conseiller discret des gouvernements et des hommes en vue de la politique et des affaires. Dans les circonstances délicates on a rarement manqué de suivre son avis sans le regretter.

A cet homme exemplaire. A l'ami paternel et fraternel qu'il fut, nous apportons avec émotion, avec le tribut de la gratitude nationale, celui de notre souvenir fidèle. Que ses fils, que sa famille entière trouvent ici l'expression de notre sympathie la plus vive. La mémoire d'Omar Daouk sera gardée pieusement. Qu'Allah comble son serviteur endormi des douceurs de sa miséricorde !